

## PROTOCOLE SANITAIRE à compter du 11 mai 2020

### PRÉAMBULE

**Les enfants et les adultes qui présentent des symptômes du COVID-19, du paludisme ou de la dengue (fièvre, toux...) doivent rester à la maison.**

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19, du paludisme ou de la dengue chez l'élève ou dans la famille de l'élève. Les parents sont notamment invités à prendre la température de leur enfant AVANT le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école. Les personnels du CFFD devront agir de la même manière.

Les parents qui n'enverront pas leurs enfants au collège aux moments indiqués, et quel que soit le motif, sont invités à prendre contact avec la Principale le plus rapidement possible.

### LE CONTEXTE

L'épidémie de COVID 19 a obligé à fermer l'établissement. La continuité pédagogique a pris le relais, organisée par tous les professeurs du collège, à l'attention de tous les élèves.

En accord avec le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'AEFE, l'Ambassade de France a décidé de rouvrir progressivement l'ensemble des établissements scolaires français à Madagascar, à partir du 11 mai 2020, sous réserve d'une stabilité de la situation sanitaire dans le pays.

Le présent protocole sanitaire précise les modalités de réouverture du CFFD, après une fermeture de plusieurs semaines, liées à l'épidémie mondiale de coronavirus. La réouverture progressive de l'établissement aux élèves à partir du 11 mai 2020 est décidée par l'Ambassade de France à Madagascar et est conditionnée par le respect de ce protocole, destiné à l'ensemble de la communauté scolaire du collège français Françoise Dolto.

Le CFFD doit faire face simultanément à une expansion de la dengue et du paludisme, depuis la fin du mois d'avril 2020.

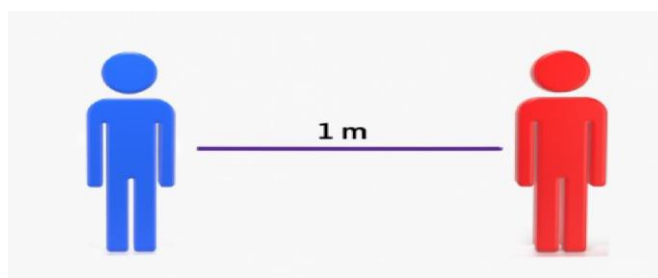
### PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le présent protocole repose sur cinq principes généraux :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La limitation du brassage des élèves
- L'assurance d'un nettoyage, d'une désinfection et d'une désinsectisation des locaux et matériels
- L'information, la communication et la formation

#### 1. **Le maintien de la distanciation physique**

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.



L'attente à l'ouverture du portail de l'établissement doit se dérouler en maintenant les distances sociales. Un marquage au sol le matérialisera sur le parvis. Les portes ouvriront à 6h30 et les élèves seront accueillis dans les cours, surveillés par un personnel.

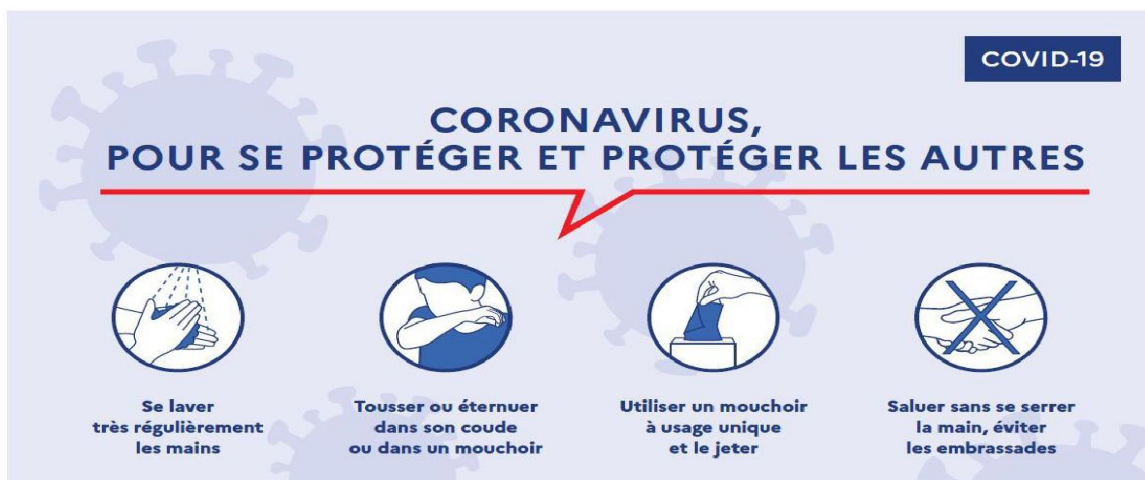
Les mesures d'éloignement entre les personnes doivent également être appliquées

- au sein de la salle de classe. C'est pourquoi le nombre d'enfants accueillis simultanément en classe sera réduit à 15 maximum (et 10 maximum en classe de PS et MS). Cela permettra de n'accueillir simultanément un maximum de 225 élèves au lieu de 500.
- dans les cours de récréation : les classes ne prendront pas leurs récréations aux mêmes heures, pour permettre aux élèves de se détendre à bonne distance les uns des autres
- aux lavabos
- dans la file d'attente de la cantine (pour les collégiens)
- sur les tables de la cantine (3 élèves maximum par table de cantine au lieu de 8 ; 2 personnels par table de cantine au lieu de 4)

Pour la Maternelle (et les vestiaires EPS du cycle 3 et du collège) : Une distance suffisante devra être laissée entre les vêtements au niveau des porte-manteaux.

## 2. Les gestes barrière

Ils doivent être appliqués en permanence, partout, par tout le monde. Ces sont les mesures individuelles de prévention les plus efficaces actuellement contre la propagation du virus.



### 2.1 Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes, avec un séchage à l'air libre. Les serviettes en tissu à usage collectif sont proscrites.

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- A l'arrivée ;
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- Avant et après chaque repas ou goûter ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés ;
- Avant de quitter l'établissement et de rentrer chez soi.

### 2.2 Le port du masque

Le port d'un masque complète les gestes barrières mais ne les remplace pas. Le masque n'est efficace que s'il est associé à un lavage des mains fréquent à l'eau et au savon.

Chaque personnel et chaque élève doit entrer dans l'établissement avec un masque et le conserve pendant ses déplacements à l'extérieur des salles, et autant que de besoin lorsque la distanciation est de moins de un mètre.

Le collège fournit deux masques à chaque élève, que les familles s'engagent à désinfecter quotidiennement et à équiper leurs enfants avant l'arrivée au collège. Les enseignants se fournissent eux-mêmes en masques. Seuls les personnels non enseignants disposent des masques fournis par l'établissement.

Le masque ne protège que pendant 4 heures environ. Chacun doit venir avec le nombre de masques suffisant pour le temps de présence au collège.

### **3. Limiter au maximum le brassage des élèves**

Les élèves resteront dans la même salle de classe et à la même place, pendant toute leur présence dans l'établissement (sauf cours nécessitant des installations ou équipements spécifiques). Chaque classe se verra attribuer une salle.

Au collège, ce sont les professeurs qui changent de salle pour rejoindre les groupes auxquels ils feront cours. Chaque bureau de professeur sera équipé d'un kit de nettoyage (gel hydro-alcoolique, spray de désinfectant, papier absorbant à usage unique, une boîte de mouchoirs en papier).

Les récréations seront décalées pour garantir le respect des distances sociales.

La salle de cantine est ouverte aux collégiens. La salle de restauration des personnels, également ouverte pour cette catégorie. Elles seront utilisées dans le respect des règles de distanciation.

Les élèves du primaire déjeuneront dans d'autres espaces (leur salle de classe ou leur cour de récréation), dans le respect de la distanciation sociale.

### **4. Le nettoyage, la désinfection et la désinsectisation des locaux et des équipements**

Il est important de distinguer le nettoyage simple du nettoyage approfondi comprenant une désinfection des locaux et du matériel permettant de supprimer les virus, notamment au niveau des zones de contact manuel.

Le nettoyage simple est maintenu selon le protocole habituel de l'établissement.

La désinfection utilisera une solution diluée d'eau de javel :

- La désinfection sera effectuée le matin avant l'arrivée des élèves par les agents du collège.
- spray à la disposition de l'agent chargé de la réserve EPS pour le matériel de sport après chaque cours et avant le rangement dans la réserve ;
- spray sur le bureau de chaque professeur des salles du collège pour que chaque professeur désinfecte son bureau, sa chaise et la brosse du tableau avant chaque cours, ainsi que les boutons de commande des ventilateurs et interrupteurs électriques.

Pour éviter la contamination par contact avec les surfaces, les portes des salles de classe resteront ouvertes pendant toute la durée de présence des élèves (sauf les salles de sciences à cause des machines, matériels et produits qui ne peuvent rester sans surveillance entre deux cours).

La désinsectisation sera renforcée compte tenu de l'épidémie de dengue et de paludisme sur Majunga depuis le mois d'avril 2020 : désinsectisation des salles et lieux fermés (toutes les 2 semaines le vendredi) et désinsectisation des extérieurs y compris les canalisations (toutes les fins de semaine, hors de la présence de la communauté éducative).

Nous recommandons que les élèves arrivent dans l'établissement avec un badigeon d'anti-moustique préventif.

Les familles sont invitées à fournir une lotion anti-moustiques à leurs enfants pour renforcer la prévention (produit marqué au nom de l'élève de manière indélébile ; les ASEM aideront les plus jeunes à appliquer le produit, avec lavage des mains avant et après l'application et port du masque pendant l'application). Le produit restera dans le casier de l'élève du primaire et devra être remplacé après épuisement, comme pour toute fourniture scolaire ; le produit restera dans le cartable des collégiens.

NB : Les internes ont l'obligation d'avoir ce produit avec eux, en quantité suffisante pour le temps de présence à l'internat.

### **5. Communiquer, informer, former**

- Communication vis-à-vis des parents

Une fois validé par le conseil d'établissement, ce protocole sera remis aux parents, invités à une réunion d'information au collège, pendant la semaine qui précède la rentrée ; il sera affiché devant le collège et disponible sur le site du collège.

Les parents sont invités à présenter ce protocole à leur enfant, avant la rentrée dans l'établissement.

Les emplois du temps des élèves seront communiqués aux parents dans la semaine précédent la rentrée de leurs enfants.

Les parents seront informés en cas de modification de ce protocole.

➤ Communication vis-à-vis des personnels

Une fois validé par le conseil d'établissement, ce protocole sera diffusé à l'ensemble des personnels par mail et par papier, il sera affiché dans la salle des professeurs.

➤ Communication vis-à-vis des élèves

Le jour de la rentrée, les élèves bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière et l'hygiène des mains.

Une infirmière est recrutée à temps plein du 11 mai au 3 juillet (son contrat serait interrompu, si le collège devait fermer avant le 3 juillet). Ses horaires de travail lui permettront de relayer la formation des élèves aux gestes barrière, accueillir les élèves qui présentent des symptômes de maladie et pour tous les besoins médicaux ordinaires.

## ACCUEIL DES ELEVES

➤ Les enfants doivent disposer de leur matériel scolaire personnel (penser à rapporter le matériel pris pour la fermeture). Aucun échange ou prêt de matériel ne sera possible. Les collégiens doivent transporter les manuels correspondant à l'emploi du temps du jour, de la maison au collège. Chaque élève doit arriver le matin avec sa gourde d'eau déjà remplie.

➤ L'entrée et la sortie des élèves de l'élémentaire et du collège se feront par les deux grands portails principaux (sans changement).

Une surveillante et un gardien seront présents pour faire respecter les distances de sécurité.

Chacun entre dans l'établissement avec un masque.

➤ L'entrée et la sortie des maternelles se feront par le portail personnel. Attention, le parking reste réservé aux voitures du personnel. Le parent attend avec son enfant de Maternelle, sur le parking l'ASEM de la classe qui vient le chercher au portail.

➤ Le portail ouvrira le matin à 6h30 (et fermera à 7h10, sans changement)

Les familles veilleront à ce qu'aucun enfant n'arrive avant 6h30 pour éviter l'attente massée devant le portail fermé. A partir de 6h30, les élèves entrent dans l'établissement au fur et à mesure de leur arrivée en respectant les distances de sécurité entre eux.

Les élèves rejoignent leur cour, se lavent les mains avec du savon et se positionnent dans la cour en respectant les distances de sécurité. La cour est surveillée par un personnel de l'établissement ou par les transporteurs.

➤ A la fin des cours, pour les élèves de l'élémentaire : les élèves remettent leur masque, se lavent les mains, sous le contrôle de leur professeur des écoles et dans le respect des distances (les PE prévoient une sortie échelonnée sur 10 minutes par exemple). Le PE accompagne les élèves au portail et vérifie que le responsable de l'élève est bien présent. Nous invitons les familles à être très ponctuelles et à faciliter la fluidité de la sortie des élèves, en ne restant pas sur le parvis, une fois leur enfant récupéré (pas d'échanges oraux possibles avec les professeurs ou personnels chargés de la surveillance de la sortie, par exemple).

➤ Pour les enfants de maternelle : l'adulte et un seulement viendra chercher son enfant sur le parking du personnel sans entrer dans l'établissement. En attendant, les parents respecteront les distances nécessaires. L'ASEM ou le PE ira faire laver les mains aux enfants avant de partir.

➤ A la fin des cours pour les collégiens (sortie à 15h15 ou 16h20, selon l'emploi du temps de l'élève) :

Les élèves remettent leur masque, se lavent les mains en autonomie et dans le respect des distances et quittent l'établissement. Le personnel de surveillance s'assure de la fluidité de la sortie.

## **AMÉNAGEMENT DES SALLES DE CLASSE**

### **Dispositions communes**

- La salle de classe doit être aménagée de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre :

o Accueil d'un maximum de 15 élèves par salle de classe (10 élèves en PS et MS). Chaque élève s'installera toujours à la même place, une table par élève.

o Eviter au maximum les installations de tables en face à face (malgré une distance supérieure à un mètre)

o Neutraliser le mobilier et le matériel non nécessaire (le mobilier neutralisé peut être matérialisé par une signalétique ou un balisage).

o Éloigner les tables des portes de façon à respecter la distanciation physique lors de l'entrée en classe.

o Limiter les déplacements dans la classe.

- Veiller à limiter les croisements à l'intérieur de la classe, qui réduiraient la distance de sécurité

- Port du masque

Le port du masque est demandé pour les déplacements dans le collège et en classe, si la distance de 1m ne peut être respectée.

NB : la durée de protection d'un masque est de 4 h environ. Le masque souillé doit être jeté dans la poubelle ou emporté dans une boîte hermétique par son propriétaire.

- Les portes et fenêtres des salles de classe

Elles doivent rester ouvertes toute la journée pour assurer l'aération des lieux et pour éviter les contacts avec les poignées.

Les agents d'entretien sont chargés de leur désinfection chaque matin après leur ouverture.

- Les interrupteurs électriques et les boutons de commande des brasseurs d'air

Seuls les professeurs sont autorisés à les manipuler.

Ils sont désinfectés avec le kit à la disposition du professeur dans sa salle. Et seront systématiquement désinfectés par l'agent d'entretien chaque soir.

- Kit de prévention et de désinfection sur le bureau du professeur

Le professeur dispose d'un gel hydro-alcoolique, une lotion anti-moustique, un spray désinfectant (eau de javel diluée), une boîte de mouchoirs en papier et de l'essuie-tout jetable, sur son bureau. Ce kit lui permet d'assurer la désinfection de son bureau, chaise, brosse de tableau, boutons de commande des brasseurs d'air et interrupteurs électriques, à chaque changement de professeur dans la salle. Et autant que de besoin, en cas de doute, pendant son travail avec les élèves.

### **Dispositions particulières aux salles de sciences, d'informatique, d'arts plastiques et de musique**

Les besoins pédagogiques dans ces disciplines conduisent à ce que les groupes d'élèves se succèdent dans les salles spécialement équipées.

Toutes les recommandations générales s'y appliquent.

S'y ajoutent à la fin de chaque séance, une désinfection par un agent d'entretien :

- matériel utilisé,
- de la pailasse ou table, chaise

L'agent quitte la salle, une fois désinfectée, en emportant le matériel de désinfection et les papiers souillés.

### **Dispositions particulières aux installations sportives**

L'EPS se déroulera dans le respect des règles de distanciation et en utilisant les installations sportives et le matériel du CFFD.

Toutes les recommandations générales s'y appliquent.

S'y ajoutent :

- Les élèves se lavent les mains avec du savon en sortant des vestiaires et à l'extérieur du vestiaire.
- Une distance suffisante devra être laissée entre les vêtements au niveau des porte-manteaux dans les vestiaires ou sur les bancs
- Une désinfection du matériel utilisé, à la fin de la séance, par un agent d'entretien, avant de ranger le matériel dans la réserve.
- Les élèves se lavent les mains avant d'entrer dans les vestiaires et après être sortis des vestiaires (fin du cours EPS) et avant de rejoindre le cours suivant (ou sortie de l'établissement)

### **Dispositions particulières à la médiathèque**

Les élèves et professeurs se lavent les mains avant d'entrer en médiathèque (fontaines provisoires installées à cet effet devant les trois portes d'entrée) :

- le retour des livres se fait dans le casier prévu à cet effet, les médiathécaires attendent le lendemain pour les traiter
- les prêts de livres se poursuivent sans contact avec les médiathécaires. Les élèves montrent le numéro du livre que la médiathécaire saisira, au nom de l'emprunteur

## **ACTIVITÉS SPORTIVES et RECREATIVES**

Activités sportives :

- Merci aux parents de vêtir les enfants avec des tenues simples que les élèves peuvent retirer et remettre en toute autonomie
- Les élèves doivent disposer de leur tenue individuelle, pas de prêt de vêtement entre élèves
- Les jeux de ballon et de contacts sont suspendus
- Les parcours sportifs individuels et les sports qui permettent de conserver la distanciation physique sont privilégiés
- Les cours d'EPS se déroulent exclusivement au collège
- Toutes les activités sportives facultatives sont suspendues, ainsi que les activités récréatives organisées habituellement sur la pause méridienne ou pendant les après-midis.

## **RÉCRÉATION**

- DÉBUT ET FIN DE RÉCRÉATION : les élèves se lavent les mains avec du savon (séchage à l'air) en respectant les distances entre eux
- Les récréations sont organisées pour limiter le nombre de classes simultanément dans la même cour
- Les élèves respectent les distances entre eux
- Les structures de jeux et les installations à utiliser à plusieurs, dans les cours de récréation, sont condamnées.

## **CANTINE**

### **Dispositions communes**

- Lavage des mains avant et après le repas et le goûter
- Les PE et surveillants de cantine et les familles (à la maison) rappellent aux élèves qu'ils ne doivent pas partager la nourriture, les couverts, la gourde, l'eau, lors de leur repas au collège
- Les surveillants de cantine sont chargés du bon déroulement de la pause méridienne

- Le goûter est distribué à la récréation du matin par un personnel qui portera des gants ; les élèves respectent les distances physiques au moment de la distribution

### **Dispositions particulières aux élèves du primaire**

- Seuls les élèves inscrits à la cantine et qui ont cours l'après-midi peuvent rester déjeuner sur place (repas de la cantine ou panier-repas apporté par la famille)
- Les élèves se lavent les mains dans leur cour en sortant de classe (surveillance assurée par un personnel péri-scolaire) et remplissent leur gourde qu'ils utilisent pendant leur repas
- Les élèves s'installent dans leur cour, en respectant les distances physiques
- Le personnel de cantine distribue une boîte repas et des couverts emballés
- A la fin de leur repas, les élèves jettent ce qu'ils n'ont pas mangé et remettent la boîte repas sur une table prévue à cet effet (boîte lavée et réutilisée, comme la vaisselle)
- Les élèves se lavent les mains et se brossent les dents après leur déjeuner, en respectant les distances

### **Dispositions particulières aux élèves du collège**

- Les élèves se présentent à la cantine en respectant les distances, avec leur gourde, leur brosse à dents et le dentifrice : pointage des élèves, lavage des mains, remplissage de la gourde, prise du plateau et des plats
- Ils s'installent aux tables, à raison de trois élèves par table (un élève sur un côté, deux élèves sur l'autre côté, en quinconce)
- Pas de distribution d'eau sur les tables, pour éviter le contact avec le pot à eau
- Les élèves sortent de la cantine et vont se laver les mains et les dents, dans le respect des distances

## **NETTOYAGE , DÉSINFECTION DES LOCAUX et DESINSECTISATION**

- Entrée et sortie des personnels d'entretien par le portillon côté gardiens, avec un masque
- Equipement
  - Chaque personnel non enseignant dispose de trois masques, remis par la gestionnaire. Chacun est responsable de sa désinfection
  - Chaque agent dispose de tenues de travail individuelles, entretenues par le collège quotidiennement, à la fin du service
- Hygiène personnelle
  - L'équipe de cantine porte un masque pendant la préparation des repas et leur distribution
  - Les autres agents portent leur masque, s'ils sont à moins de un mètre d'autres personnes (personnel ou élève)
  - Au début de leur service et à la fin, les agents se douchent et changent de vêtements
- Nettoyage habituel (1<sup>e</sup> étape)
  - Le nettoyage habituel est maintenu avec les produits courants, en insistant sur les points de contact (zones fréquemment touchées par les personnels et les élèves)
  - Chaque agent est responsable de son matériel de travail. Pas d'échange de matériel. Se référer au chef de service en cas de difficulté ou en cas de matériel manquant
  - Vider les poubelles de classe plusieurs fois par jour (et à chaque rotation de groupes d'élèves dans les salles spécialisées, par l'agent qui a désinfecté la salle), en jetant dans un sac qui sera fermé puis dont le contenu est porté à l'incinérateur sans tarder
- Désinfection (2<sup>e</sup> étape)

- Utiliser un désinfectant à base d'eau de javel diluée et des gants (il est indispensable de protéger la peau, qui peut être attaquée par le désinfectant et constituer ensuite autant de portes d'entrée au virus)
  - Désinfecter plusieurs fois par jour les points de contact (poignées des portes et fenêtres, interrupteurs..., les sols, tables et chaises, qui ont été fréquentés par les personnels et les élèves)
  - Désinfecter les toilettes et robinets selon la fréquence habituelle du nettoyage (trois fois par jour au moins)
- Désinsectisation
- Toutes les deux semaines dans les salles et endroits clos
  - Toutes les semaines dans les extérieurs, y compris canalisations

## TRANSPORT EN BUS SCOLAIRES

- Désinfection auprès de la BMH. Traitement tous les 15 jours. Délivrance d'une attestation.
- Les chauffeurs désinfectent le bus, après chaque rotation d'élève, avec solution eau de javel en pulvérisation (fournie par collègue)
- port d'un masque par chauffeur et aide chauffeur (fourni par eux-mêmes) pendant tout leur temps de service en présence des élèves
- port d'un masque par les élèves, fourni par les parents
- l'aide chauffeur pulvérise dans les mains des élèves une solution hydroalcoolique avant de monter dans le bus
- Place dans le bus : priorité aux boursiers. Un élève par banquette.

## PROCÉDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT

Les symptômes évocateurs du COVID 19 sont la toux, l'éternuement, l'essoufflement, le mal de gorge, la fatigue, les troubles digestifs, la sensation de fièvre (plusieurs de ces symptômes sont communs à la crise de paludisme ou de dengue)

- Conduite à tenir pour un élève ou un personnel
  - Isolement immédiat de la personne malade avec un masque à l'infirmerie, dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière jusqu'au départ de la personne malade
  - Prise de température de l'élève ou du personnel
  - Appel sans délai des parents ou des responsables pour qu'ils viennent chercher l'élève ; appel au domicile du personnel pour assurer son retour
- Nettoyage et désinfection des lieux fréquentés par la personne suspecte de maladie : tous les points de contact et les locaux fréquentés par la personne, durant les 48h précédant son départ

Vu et pris connaissance, date, signature d'un responsable de l'élève